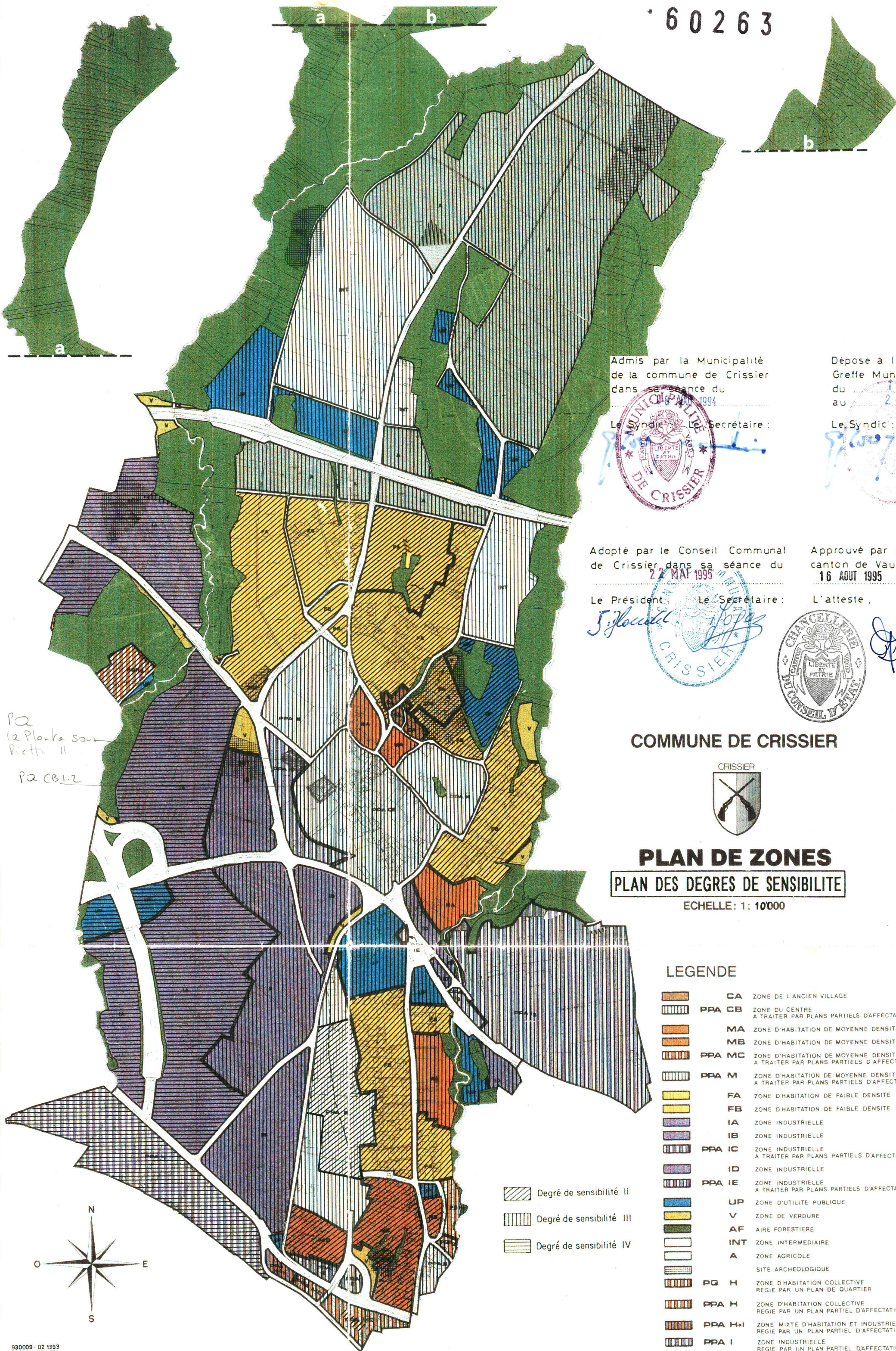


60263

1.1.3
01.01.3



Admis par la Municipalité
de la commune de Crissier
dans sa séance du
18 DEC. 1994

Le Syndic: Le Secrétaire:

Déposé à l'enquête publique au
Greff Municipal de Crissier
du
18 DEC. 1994
au
24 JAN. 1995

Le Syndic: Le Secrétaire:

Adopté par le Conseil Communal
de Crissier dans sa séance du
22 MAI 1995

Le Président: Le Secrétaire:

Approuvé par le Conseil d'Etat du
canton de Vaud dans sa séance du
16 AOUT 1995

L'atteste, Le Chancelier:

COMMUNE DE CRISSIER



PLAN DE ZONES PLAN DES DEGRES DE SENSIBILITE

ECHELLE: 1: 10000

LEGENDE

- CA ZONE DE L'ANCIEN VILLAGE
- PPA CB ZONE DU CENTRE A TRAITER PAR PLANS PARTIELS D'AFFECTATION
- MA ZONE D'HABITATION DE MOYENNE DENSITE
- MB ZONE D'HABITATION DE MOYENNE DENSITE
- PPA MC ZONE D'HABITATION DE MOYENNE DENSITE A TRAITER PAR PLANS PARTIELS D'AFFECTATION
- PPA M ZONE D'HABITATION DE MOYENNE DENSITE A TRAITER PAR PLANS PARTIELS D'AFFECTATION
- FA ZONE D'HABITATION DE FAIBLE DENSITE
- FB ZONE D'HABITATION DE FAIBLE DENSITE
- IA ZONE INDUSTRIELLE
- IB ZONE INDUSTRIELLE
- PPA IC ZONE INDUSTRIELLE A TRAITER PAR PLANS PARTIELS D'AFFECTATION
- ID ZONE INDUSTRIELLE
- PPA IE ZONE INDUSTRIELLE A TRAITER PAR PLANS PARTIELS D'AFFECTATION
- UP ZONE D'UTILITE PUBLIQUE
- V ZONE DE VERDURE
- AF AIRE FORESTIERE
- INT ZONE INTERMEDIAIRE
- A ZONE AGRICOLE
- SITE ARCHEOLOGIQUE
- PQ H ZONE D'HABITATION COLLECTIVE REGIE PAR UN PLAN DE QUARTIER
- PPA H ZONE D'HABITATION COLLECTIVE REGIE PAR UN PLAN PARTIEL D'AFFECTATION
- PPA H+I ZONE MIXTE D'HABITATION ET INDUSTRIE REGIE PAR UN PLAN PARTIEL D'AFFECTATION
- PPA I ZONE INDUSTRIELLE REGIE PAR UN PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

- Degré de sensibilité II
- Degré de sensibilité III
- Degré de sensibilité IV